

A.I.R.E.

Association pour l'Instauration d'un Revenu d'Existence

affiliée au Basic Income European Network

LETTRE DE LIAISON N° 17

HIVER 1998

SOMMAIRE

- Le Projet présenté en Irlande par la CORI**
(Justice Commission of Religions of Ireland : «Un revenu de base inconditionnel pour tous»)
Philippe Riché

- En Espagne, les Verts demandent la création d'un «revenu citoyen» dans les régions de Castille et Leon**
Pierre Lavagne

- Quelques nouvelles européennes par le canal du BIEN**
Philippe Riché

- Nouvelles de l'association**

Secrétariat de l'A.I.R.E. : Mme Ch. BERNARD 33 avenue des Fauvettes
91440 Bures-sur-Yvette

Pensez à renouveler votre abonnement à la lettre de liaison : 200 Flan (4 numéros) par chèque à l'ordre de A.I.R.E.

L'abonnement est gratuit pour les membres de l'association à jour de leur cotisation.

Le projet présenté en Irlande par le CORI

La «Justice Commission, Conference of Religions of Ireland (CORI)» qui peut être comparée en France à la Commission Sociale de l'Épiscopat, mais avec une emprise politique beaucoup plus grande dans ce pays qui reste profondément catholique, vient de publier une brochure destinée à diffuser dans le grand public la proposition d'un revenu de base inconditionnel pour tous. Cette brochure s'intitule «Surfing the Income Net». Ce qui pourrait se traduire par «vivre avec la garantie d'un revenu».

Cette proposition est très proche de celle du Revenu d'Existence soutenue par l'AIRE et nous avons pensé qu'il n'était pas inutile d'en présenter une traduction aux lecteurs de cette lettre de liaison.

Ajoutons que le débat sur la garantie d'un revenu de base pour tous est très avancé en Irlande. D'après la CORI qui est une organisation officiellement reconnue dans les discussions paritaires entre gouvernement, syndicats, et associations, le gouvernement s'est engagé à produire un «Green Paper» sur le sujet dans les 2 ans à venir. C'est une reconnaissance officielle de l'idée pour en permettre la discussion publique avant qu'un «White Paper» ne précise la proposition du gouvernement devant le Parlement. Nous n'en sommes pas encore là en France, essentiellement pour des raisons culturelles et c'est sur ce terrain - en particulier sur les relations entre le travail et la mise à disposition de ressources - qu'il faut travailler.

Le revenu de Base expliqué

1 - L'Irlande aujourd'hui

L'économie irlandaise marche très bien. Tous les indicateurs montrent que le pays atteindra très facilement les critères de Maastricht ce qui n'est pas le cas pour plusieurs pays voisins plus grands et plus puissants. Ce n'est pas mal pour un des plus petits pays d'Europe, excentrique et moins développé ! En Europe, les politiciens irlandais sont cotés pour leurs récents succès économiques.

Personne ne peut nier qu'un énorme effort a été fait pour augmenter le nombre de personnes au travail. Le succès dans ce domaine a été vital dans la mesure où il y a eu suffisamment d'emplois pour le grand nombre de jeunes entrant sur le marché du travail au cours des dernières décennies. Les commentateurs les plus conservateurs disent que le pays n'a jamais été aussi bon.

Les indicateurs économiques sont aussi généralement favorables. Les taux d'intérêt et l'inflation sont très bas, ce qui permet aux gens d'avoir plus d'argent à dépenser. De même les propriétaires ont bénéficié d'une hausse considérable de l'immobilier, principalement à Dublin et dans les villes. Les résultats économiques sont si bons que dans les milieux gouvernementaux ou ne parle que de réduction d'impôts !

Tout ceci est très beau, si vous avez un emploi, ou une maison, ou un diplôme dans une des spécialités recherchées par les compagnies étrangères qui cherchent à s'implanter. Mais beaucoup n'ont rien de tout cela. Beaucoup ne vivent qu'avec l'allocation chômage et beaucoup depuis fort longtemps. En Irlande il y a plus de 100 000 personnes au chômage de longue durée. Le miracle économique dont on se félicite n'est pas pour eux, simplement parce qu'ils n'ont aucune possibilité d'y participer.

2 - Une alternative est nécessaire

Une seule question reste irrésolue en Irlande. C'est un fait criant que le nombre de personnes dont le revenu est inférieur au seuil de pauvreté n'a cessé d'augmenter au cours des 20 dernières années. Et encore plus désolant, on a conscience que cette tendance à toute chance de se poursuivre dans les années à venir.

L'échec devant le nombre de personnes assistées a un coût social et économique énorme. Les allocations d'assistance aux chômeurs sont inférieures au seuil de pauvreté et ne sont versées que si les allocataires restent sans rien faire. Vivre dans la misère et être contraint à l'inactivité, génère exclusion,

frustration et marginalisation. Ces chômeurs se sentent hors course et coupés des bienfaits de la société. En fait, le succès et la prospérité que beaucoup de personnes ont atteint cache un niveau de misère sociale qui n'est plus tolérable. Il est contradictoire de rester avec un sérieux problème de pauvreté et de s'estimer comme une nation de plus en plus prospère. Il est temps que cette contradiction soit levée. La manière dont nous avons organisé notre protection sociale est telle que beaucoup tombent dans la trappe du chômage et de la pauvreté lorsqu'ils essaient d'améliorer leur situation.

L'augmentation de la pauvreté et du chômage fait que de plus en plus de personnes se sentent exclues. Cette situation ne concerne pas seulement ces personnes. Lorsque certains de ses membres ne sont pas en mesure de participer, c'est toute la société qui est privée de la créativité, du potentiel, du savoir-faire et des talents de ceux-ci.

L'incapacité à maîtriser le chômage et la pauvreté n'est pas dû à un manque de bonne volonté du peuple irlandais. Elle est due au paradigme, au modèle de société qui est suivi. Ce modèle prévoit qu'activité et revenu sont accessibles à tous, par le biais du plein emploi de tous ceux qui cherchent à travailler, avec des salaires décents pour ces emplois, et un complément de revenu par les assurances sociales. Ainsi la pauvreté serait éliminée et chacun aurait sa place dans la société.

Mais l'extension de la pauvreté et le haut niveau de chômage montrent que ce modèle ne marche pas. En conséquence, nous avons besoin d'un nouveau modèle qui soit plus radical et plus inventif que celui que nous suivons actuellement.

Un modèle alternatif de distribution des ressources a été proposé par la Commission Justice de la Conférence Religieuse d'Irlande (CORI). C'est une alternative à l'actuel système d'imposition et de redistribution sociale. Ce nouveau système s'appelle le Système de Revenu de Base (BIS, pour Basic Income System). Des études récentes montrent que ce système est dès maintenant possible pour la République Irlandaise.

3 - Ce que nous entendons par Revenu de Base

Un Revenu de Base est un revenu qui est accordé inconditionnellement à toute personne sur une base individuelle. C'est une sorte de revenu minimum garanti qui évite beaucoup des effets négatifs des allocations de protection sociale. Un revenu de Base se distingue aussi des autres formes d'aide :

- il est versé aux individus et non au foyer ;
- il est versé quelles que soient les autres sources de revenus ;
- il est versé sans condition. Il ne nécessite aucune contrepartie de travail ni l'engagement d'accepter un travail si l'offre en est faite.
- il n'est jamais imposable.

4 - Que deviennent la protection sociale et les allocations familiales actuelles ?

Le système de Revenu de Base proposé par CORI doit remplacer la protection sociale actuelle. Il doit garantir à chacun un revenu supérieur au seuil de pauvreté. Il n'est pas soumis à enquête sur les ressources. Il n'y a ni pointage, ni restrictions, ni conditions d'aucune sorte. Un Revenu de Base reconnaît le droit de toute personne à une part des ressources de la société.

5 - Pourquoi ne pas simplement élargir le système actuel de protection sociale et d'allocations familiales ?

Le système de protection sociale actuelle date de la période de plein-emploi. Il fut introduit pour couvrir les périodes d'attente entre emplois, et les périodes de maladie. Ce n'était pas prévu qu'il soit une source permanente de revenus, ce qu'il est devenu aujourd'hui pour beaucoup.

Nous avons besoin d'un système qui corresponde à la réalité irlandaise d'aujourd'hui. Le statu quo n'est pas une option.

6 - Quels sont les objectifs du BIS ?

L'objectif du BIS est de garantir à chacun un revenu supérieur au seuil de pauvreté. Tout aussi important, il assure que rechercher un emploi et recevoir un salaire, ou augmenter son revenu en travaillant vaut la peine, car pour chaque Livre (franc) gagnée, la person-

ne en retiendra une part importante. Il élimine ainsi les nombreuses trappes de pauvreté du système actuel. Il élimine aussi les trappes du chômage car chacun peut prendre un travail sans craindre de perdre ses allocations. Le système de Revenu de Base (BIS) va dans le sens de l'égalité puisqu'il traite également chaque personne.

Les femmes et les hommes reçoivent la même somme. Ainsi la notion «d'adultes dépendants» est abolie.

7 - Dix raisons justifiant l'instauration d'un système de Revenu de Base

- Il est convivial ;
- il élimine les trappes de pauvreté et de chômage ;
- il va dans le sens de l'égalité et garantit que chacun dispose au moins d'un revenu égal au seuil de pauvreté ;
- il répartit plus équitablement la charge de l'impôt ;
- il traite également les hommes et les femmes ;
- il est souple et transparent ;
- il est efficace en terme de marché du travail ;
- il gratifie des travaux d'économie sociale que le marché ignore généralement, tel que les travaux ménagers, l'éducation des enfants etc. ;
- il facilite la formation permanente ;
- il permet d'affronter les changements liés à la globalisation économique.

C'est un système à la fois plus sûr, plus valorisant, plus simple et plus transparent. Il est beaucoup plus convivial que le système actuel. Il sort les gens de la pauvreté et d'un mode de survie extrêmement dépendant, il restaure leur propre estime et élargit leur horizon.

8 - N'est ce pas un peu utopique ? Quelle somme chacun recevra-t-il ?

C'est tout à fait réaliste, bien étudié et réalisable.

En 1997, les sommes allouées auraient été les suivantes :

(1 £ = 10 F)

Âge	£ par semaine
80+	82
65 - 79	77
21 - 64	70
20	45
19	35
18	25
0 - 17	21

Ainsi, par exemple, pour un foyer de 2 adultes et 3 enfants, chaque adulte reçoit £ 70 et chaque enfant £ 21. La somme reçue par le foyer au titre de Revenu de Base serait de £ 203 par semaine.

9 - N'est ce pas donner de l'argent sans contrepartie ?

Actuellement, les chômeurs reçoivent des allocations d'assistance à condition qu'ils restent inoccupés tout en étant disponibles pour un travail. En fait, ils sont payés pour ne rien faire et des inspecteurs sont payés pour vérifier qu'ils restent inoccupés.

La proposition de CORI est totalement différente. Quand nous parlons d'élargir l'horizon des gens, nous disons que les chômeurs ayant un Revenu de Base hebdomadaire auront la possibilité de rechercher du travail, de trouver un travail et de toujours garder leur Revenu de Base qui ne sera pas imposé.

10 - BIS affecte-t-il le marché du travail ?

Il y a beaucoup d'emplois ça et là, mais beaucoup de chômeurs renâclent à les prendre, car ils perdraient leurs allocations et ils craignent de se trouver dans une situation pire.

Ils se disent «pourquoi travailler pour £ 140 par semaine et perdre mon allocation chômage. Cette allocation pour moi et ma famille est de £ 133,90 (2 adultes et 2 enfants) par semaine (valeur Juin 97)». (Noter que cette famille reçoit aussi une allocation familiale de £ 13,85 par semaine, que les parents aient un emploi ou non).

Avec le système de Revenu de Base, cette famille recevait £ 182 de revenu de base non

imposables et £ 71,4 (£ 140 imposé à 49 %) de revenu salarial. Aussi cette famille aurait au total un revenu net de £ 257,20 par semaine.

11 - Comment le Revenu de Base serait-il versé ?

Le Revenu de Base sera versé chaque semaine sur un compte bancaire, ou postal ou autre, indiqué par le bénéficiaire.

Chaque adulte recevra cette somme individuellement, et pour les enfants, les versements seront faits au parent en charge ou au tuteur.

12 - Comment ce système sera-t-il financé ?

Tous les revenus personnels seront imposés au même taux. Ce taux dépendra des éléments du système actuel qui seront conservés. Par exemple, si toutes les exemptions d'impôts étaient maintenues au niveau actuel, un taux de 49% serait nécessaire. Si ces exemptions étaient supprimées mais les subventions agricoles maintenues, un taux de 48 % serait nécessaire pour instaurer un Revenu de Base. Il ne faut pas oublier que ce revenu lui-même ne serait pas imposable.

13 - Que deviendra la PRSI ? (prélèvement obligatoire sur les salaires)

La part des salariés sera supprimée. La part employeur sera également supprimée et remplacée par une taxe dite de Responsabilité Sociale de 8 %. Cela se traduira par une réduction de plus de £ 200 millions de prélèvements sur les salaires que les employeurs ont à payer (chiffres 1997).

14 - Pourquoi une taxe de Responsabilité Sociale ?

Les entreprises, en particulier, bénéficient du bon état de la société et, de ce fait, elles ont une certaine responsabilité à entretenir le bien-être des citoyens. Cette taxe contribue à remplir cette responsabilité. Une partie de cette taxe servira à financer le Fonds de Solidarité Sociale.

15 - À quoi servira ce Fonds de Solidarité Sociale ?

- Il permettra de s'assurer qu'aucune personne âgée ne soit moins bien lotie du fait de l'instauration du système de Revenu de Base.

- Il servira à payer les soins dentaires, nez-gorge-oreilles, qui sont actuellement financés par la PRSI.

- Une grande partie de ce fond sera utilisée pour créer et solvabiliser des emplois socialement utiles.

16 - Pourquoi les démunis devraient-ils être favorables au BIS ?

- Un Revenu de Base permettra d'être toujours au dessus du seuil de pauvreté. La plupart des allocations d'assistance actuelles sont au dessous.

- Un Revenu de Base est versé inconditionnellement et il ne peut être supprimé ou diminué pour quelques raisons que ce soit. Il n'est jamais imposable.

- Chacun est libre d'avoir d'autres revenus sans aucune interférence avec son Revenu de Base.

- Chaque citoyen, riche ou pauvre, recevra son Revenu de Base, ce qui supprimera la stigmatisation sociale du système d'assistance qui ne s'adresse qu'aux pauvres.

17 - Pourquoi les femmes devraient-elles être favorables au BIS ?

- Le BIS traite de la même façon les femmes et les hommes. Le montant du versement dépend de l'âge de la personne non du sexe.

- Le Revenu de Base sera versé individuellement. Il ne sera pas affecté par le statut matrimonial ou professionnel.

- Le poids de la misère est surtout supporté par les femmes et les enfants. Un Revenu de Base donnera l'assurance que chacun reçoit au moins un revenu égal au seuil de pauvreté.

18 - Pourquoi les employeurs seraient-ils favorables ?

- La part employeur des prélèvements sur salaire est supprimée et remplacée par une taxe de 8% beaucoup moins importante de Solidarité Sociale. En 1997 les employeurs auraient ainsi économisé plus de £ 200 millions.

- La part employés étant également supprimée le poids des prélèvements obligatoires sur les salaires sera fortement réduit.

- L'emploi ne sera pas en compétition avec la protection sociale. Les chômeurs ne perdant pas leur Revenu de Base en prenant un emploi, ils ne sont pas découragés de le faire.

19 - Le BIS affecte-t-il les entreprises et les sociétés commerciales ?

Non. Le régime fiscal des entreprises et des sociétés commerciales reste inchangé.

Cependant les employeurs bénéficieraient d'une suppression de charge de £ 200 millions (chiffres 1997) sur les prélèvements obligatoires (PRSI).

20 - Les personnes aisées seront-elles favorables ?

Oui.

- Le BIS élèvera la qualité de vie de la société irlandaise ;

- Chacun recevant un revenu au moins égal au seuil de pauvreté, aura un enjeu dans cette société. Cela donnera une société plus stable.

- La garantie du revenu diminuera considérablement le stress et l'anxiété des pauvres quant à leur survie.

- Les gens seront plus libres pour se consacrer à leur propre développement et à celui de leur communauté.

- En particulier, cela aidera les parents dans l'éducation de leurs enfants, et permettra de faire des projets d'avenir, sachant que cet avenir vaut la peine. La vie est d'autant plus facile pour chacun qu'il y a plus de personnes qui envisagent et croient en un avenir souhaitable et viable.

- L'augmentation de son statut économique sera toujours encouragé car le Revenu de Base facilitera l'accès à l'emploi pour chacun.

- BIS peut potentiellement réduire la criminalité et la violence. Actuellement, non seulement la plupart des gens qui dépendent de l'assistance vivent dans la pauvreté, mais ils sont aussi marqués et blâmés par le statut d'assistés. Cette stigmatisation contribue grandement à leur marginalisation et à leur exclusion. Là où il y a exclusion, il y a crime et violence qui affecte toute la société.

- Un Revenu de Base garanti qui est versé inconditionnellement à chaque femme et à chaque homme, en leur propre droit, réduira fortement la «culture de la dépendance».

21 - BIS encouragerait-il la dépendance et la paresse ?

- La réponse est non pour la vaste majorité des citoyens.

- Par rapport au système de protection sociale actuelle qui force les gens à être dépendants en les obligeant à ne pas travailler (ou à rester dans leur handicap) pour recevoir leur allocation, le BIS est un encouragement à la liberté. Il placera les gens sur un socle économique qui les sécurisera et les encouragera à entreprendre et à se développer.

- Si on vous demandait «choisiriez-vous de rester inactif si vous aviez un Revenu de Base garanti ?», vous protesteriez «certainement pas». Alors pourquoi attendrions-nous que les autres soient moins intéressés que vous-même ?

22 - Pourtant chacun doit «gagner» sa vie ?

- En posant cette question, on oublie ceux qui héritent de leur fortune et ceux qui, même en dormant, bénéficient de leur placement.

- Cette question ignore aussi que certains éléments essentiels de la vie comme l'air et la lumière sont donnés gratuitement.

- Le fond du débat dépend surtout de l'idée que l'on se fait de la nature humaine : est-elle bonne ou mauvaise ? Ceux qui pensent que la nature humaine est foncièrement inclinée au mal craignent qu'un système de Revenu de Base ne conduise à une société hédoniste et absurde. Cette vue est partagée par ceux qui se sentent supérieurs (ou pensent qu'ils sont au-delà de ces mauvaises tendances) et jugent le reste de la société avec suspicion. D'un autre côté, ceux qui croient que la nature humaine est foncièrement bonne accueillent un Revenu de Base comme un moyen de se libérer du combat pour la survie, de telle sorte que chacun puisse participer et apporter sa contribution à la société.

- C'est ce système actuel de protection sociale qui éloigne du travail par la suppression des allocations. BIS au contraire encourage le travail par l'assurance que celui-ci apporte toujours plus de bien-être.

23 - Certains perdraient-ils par l'introduction de BIS ?

Socialement tout le monde gagnera en qualité de vie. Économiquement, quelques groupes de hauts ou très hauts revenus pourront perdre un peu. On doit se rappeler que c'est la croissance de l'économie qui permet de verser un Revenu de Base, sans prélèvement supplémentaire sur la grande majorité de ceux qui bénéficient déjà d'un revenu élevé.

24 - Quels effets sur le travail au noir ?

- Au pire BIS n'aurait pas d'effet sur les fraudeurs tant que ceux-ci ne seront pas particulièrement incités à ne plus frauder.
- Au vue des différentes initiatives gouvernementales pour aider au retour à l'emploi, on peut dire que la plupart des gens désirent être en règle vis-à-vis du fisc. À condition de savoir qu'ils ont un revenu assuré.
- Ceux qui emploient des gens au plus bas de l'échelle économique, en particulier des chômeurs, ont bonne conscience en ne déclarant pas leurs employés sous prétexte que ce sont ces derniers qui en pâtissent le plus. La société irlandaise a un préjugé favorable vis-à-vis du chômeur qui essaye d'augmenter ses allocations pour que sa famille puisse vivre dignement. Avec le BIS, deux données nouvelles inciteront les employeurs à ne plus donner dans le travail au noir :
 - a) ils savent que leur futur employé reçoit déjà un Revenu de Base garanti.
 - b) ils n'ont plus aucun avantage à risquer une poursuite pour non déclaration, car les prélèvements obligatoires sur les salaires auront été considérablement réduits par la réforme de la PRSI.

- Chacun ayant au moins un revenu correspondant au seuil de pauvreté, la société sera beaucoup moins tolérante vis-à-vis du travail au noir. Le gouvernement se sentira soutenu dans sa lutte contre les fraudeurs.
- Le BIS étant beaucoup plus simple que les systèmes de redistribution actuels, il sera beaucoup plus aisé à administrer et à faire appliquer.

25 - Les agriculteurs recevront-ils un Revenu de Base ?

- Oui, au même niveau que quiconque dans la société.

- Il est évident que les agriculteurs devront payer l'impôt sur le revenu de leur exploitation, au même titre que toute profession indépendante.

Conclusion :

La proposition de Revenu de Base faite par le CORI, repose sur un certain nombre de principes :

- la nature et ses ressources sont là pour le bénéfice de tous ;
- la société doit mettre en place un système de revenu garanti donnant à tous l'assurance de pouvoir vivre dignement ;
- la loi doit garantir le versement d'un Revenu de Base et son indexation ;
- la société doit permettre à tout adulte l'accès à un travail socialement utile ;
- les décisions économiques doivent être équitables et doivent réduire l'écart entre riches et pauvres ;
- les trappes de chômage et de pauvreté doivent être éliminées ;
- les systèmes de prélèvements et d'allocations sociales doivent être simplifiés, afin de rendre transparents les versements de l'État, réduire leurs coûts administratifs, la confusion et l'incertitude les concernant ;
- la situation de dépendance doit être réduite ;
- les femmes et les hommes doivent être également traités ;
- la société doit être jugée d'après l'attention qu'elle porte aux plus démunis et aux plus vulnérables de ses membres.

Suit un certain nombre de tableaux montrant, en valeur 1997, l'augmentation relative de revenu net qu'apporterait l'introduction du BIS, en fonction de la situation de famille et des tranches de revenu. Ce sont naturellement les familles nombreuses qui voient leurs revenus augmenter le plus. Cette augmentation reste importante pour les bas salaires (même pour les célibataires) et reste marginale pour les salaires égaux ou supérieurs à £ 30 000 brut par an.

Cette brochure s'appuie sur un certain nombre d'études effectuées par la CORI. La dernière en date présentant différents scénarios de mise en place : pour tous, par groupe d'âges, graduellement sur 3 ans, le RE étant accordé soit à tous, soit par groupe d'âges, soit établi graduellement sur 3 ans ou financé par la croissance. Pour

plus de détails, on se référera à l'ouvrage suivant :
*«Pathways to a Basic Income» par les économistes
Ch. Clark et J. Healy - CORI Milltown Park,
Dublin 6 Ireland - Fax 01 269 8887*

(Traduction et commentaires Philippe Riché)

En Espagne, les Verts demandent la création d'un «revenu citoyen» dans les régions de Castille et Leon.

Compte-rendu de coupures de la presse espagnole du 27/11/97 : El Norte de Castilla, . El Mundo

les «Verts» de Castille et Leon considérant l'impossibilité de créer plus d'emplois ont demandé la création d'un revenu de citoyenneté qui garantisse les besoins essentiels de chacun et un salaire social pour les chômeurs. Pour leur porte parole il faut une nouvelle répartition des revenus conforme à l'intérêt général fournissant aux chômeurs des moyens d'existence. Cette demande s'appuie sur le fait, qu'en dépit du chômage, certains emplois sont inutiles et que les promesses de création de nouveaux emplois ont jusqu'à présent été régulièrement démenties.

Leur demande s'est faite sous la forme d'un projet de loi contre l'exclusion sociale présenté aux Cortès et expliqué aux différents groupes politiques, dans l'intention de susciter un débat et un changement des mentalités à ce sujet.

La logique du chômage

On doit se convaincre du fait que le chômage est un problème insoluble, l'étude théorique aussi bien que l'examen des politiques d'emploi le montrent ; aussi la recherche directe de solutions est un leurre.

Il faut donc cesser de se poser des questions sur le chômage et reposer le problème de la place du travail dans la société . Aujourd'hui, le travail est une nécessité mais il faut examiner ses caractéristiques et leurs conséquences :

- Le travail dégrade l'environnement sans que les mesures de préservation de l'environnement sous forme de taxes ou d'évaluations de dégradations de l'environnement remédient vraiment à la situation, sinon en ajustant les comportements en termes de marché.

- Les mesures économiques telles que les baisses de salaire, rééquilibrage des budgets etc... servent surtout à maintenir le niveau des bénéficiaires et on trouve normal que soient mis au chômage ceux qui se rebellent contre cette méthode.

- La demande de travail est excédentaire et on pourrait encore supprimer un grand nombre de postes de travail pratiquement inutiles. Dans une telle situation, le travail devenu rare apparaît comme un bien et non plus comme un moyen. On en vient à créer des «besoins» uniquement pour qu'ils génèrent des postes de travail et les syndicats traditionnels deviennent complices de ce genre de situations.

- L'argent «régulier» circule en parallèle avec, pour des sommes importantes, l'argent des transactions occultes qui, étant intégré au système, ne déstabilise en rien l'économie mais au contraire la régularise.

Face à cette situation les réformes consolident cet état de choses ; il faut donc une transformation plus profonde de la réalité économique afin que le citoyen individuellement ou en groupe s'intègre au mouvement économique général.

L'idée centrale autour de laquelle doit se constituer un nouveau modèle de société est ce que les «Verts» de Castille et Leon appellent «un revenu de citoyenneté», à savoir une somme d'argent permettant à tout citoyen de vivre dignement à partir duquel l'économie doit s'organiser. Pour de prestigieux économistes (D. L. Ayala, D. Martinez, J. Iglesias) le système économique actuel est dans l'impasse et il est économiquement possible d'instaurer ce Revenu de Base, mais l'état actuel de l'opinion ne le permet pas.

Le «revenu de citoyenneté» finira par s'imposer après s'être heurté, comme chaque idée nouvelle, que ce soit le suffrage universel ou l'indemnisation du chômage, à la crainte sans objet du désordre que provoquerait son application. Le vrai problème est de savoir quels mécanismes régulateurs s'appliqueront. Aujourd'hui, l'État passe par les entreprises qu'il subventionne pour qu'elles offrent un travail aux citoyens. Au lieu de cela, il cessera de les employer comme intermédiaires et répartira l'argent entre les individus facilitant, leur regroupement spontané en communautés de travail.

La politique des «Verts» se présente ensuite comme une esquisse de la société que pourrait permettre le revenu de citoyenneté. L'auteur fait valoir la possibilité d'un État qui ne dominerait pas la société et, de ce fait, rendrait l'armée inutile ; il fait valoir également la possibilité d'égaliser les conditions du contrat de travail, l'ouvrier n'étant plus autant contraint par la nécessité de se procurer immédiatement un revenu ; enfin il met en doute l'intérêt de l'activité économique actuelle, ni le capital, ni le travail ne lui semblent plus productifs, ce dernier servant surtout à contrôler la population.

(Traduction et commentaires
Pierre Lavagne)

Quelques nouvelles européennes par le canal du BIEN (automne-hiver 1997)

- Le 7^{ème} congrès du BIEN se tiendra à Amsterdam du 10 au 12 septembre 1998.

Les 3 thèmes retenus sont :

- Plein emploi sans pauvreté : un revenu de base peut réconcilier l'économie et le social.
- Financement durable du revenu de base
- L'Europe sociale : quel rôle peut jouer le revenu de base dans la construction d'une Europe sociale, dans le contexte de l'intégration économique et monétaire. Ils seront traités, en séances plénières par des experts invités.

Les ateliers où pourront être présentés des communications porteront sur :

- 1 - Revenu de base (RB) et vie quotidienne (travail éducation loisirs, santé).
- 2 - Un RB inconditionnel s'oppose-t-il à la réciprocité ?
- 3 - RB pour un pays ou pour le monde.
- 4 - Financement du RB : impôt sur le revenu ou taxe écologique.
- 5 - Financement du RB : distribution ou redistribution des ressources.
- 6 - RB est-il possible : leçon des expériences ?
- 7 - Différentes approches pour sa mise en place.

8 - Comment le mettre à l'ordre du jour politique ?

9 - Les syndicats pris entre corporatisme et solidarité peuvent-ils défendre la proposition ?

10 - Influence du RB sur les institutions européennes.

11 - RB hors Europe.

12 - RB et mondialisation.

Le titre et le résumé des communications proposées doivent être envoyés en anglais au plus tard pour le 15 avril 1998 à :

Robert Van der Veen

Vakgroep Politicologie

Universiteit van Amsterdam

Ouderzijds Achterburgwal 237

1012 DL Amsterdam

E-mail:vanderveen@psewva.nl

Le congrès se tiendra en anglais (il est regrettable qu'il ne soit pas prévu de traduction simultanée) au Felix Meritis Building dans le centre d'Amsterdam

Renseignements et feuilles d'inscription auprès du coordinateur :

Emeil Schäfer, Vereniging Basisinkomem, Herman Herjermansweg 20,
NL - 1077 WL Amsterdam

Fax : 31 20 6713541,
Tél. : 31 20 573 1803,
Email:basic.income@pi.net

- Projet de recherche «Basic Income in Europe». Ce projet financé par European Science Foundation Project, est coordonné par Stephan Lessenich et Ilona Ostner (email:iostner@gwdg.de) de l'université de Göttingen (RFA). Il doit comprendre une analyse des différents systèmes de protection sociale (en particulier vis-à-vis du chômage et de l'allocation d'un revenu minimum) dans les différents pays d'Europe. Le rapporteur pour l'Europe des 6 (dont la France) est Mickaël Opielka, Hemmef (RFA).

- Philippe Van Parijs secrétaire du BIEN est en congé sabbatique son adresse est :

du 1/01/98 au 15/04/98 :
Olmsted Visiting Professor, Yale University, Program in Ethics, Politics and Economics, PO Box 208209 New Haven CT 06520 - 8301 USA,
Fax+1-203-4321453

du 15/04/98 au 30/06/98 :
Visiting Fellow, All Souls College, Oxford OX14AL United Kingdom,
Fax + 44-1865-279299

- En Grande Bretagne - d'après le bulletin du Citizen's Income de Juillet 97, le Revenu de Base ne serait pas à la mode, le nouveau gouvernement travailliste restant attaché à l'idée que tout revenu doit provenir du travail.

- Parmi les récentes publications en faveur d'un Revenu de Base notons :

- les travaux de la CORI en Irlande dont on a parlé plus haut.
- *Revenu de Base, inégalité et chômage*, par Ch. Clark et C. Kavanagh, in Journal of Economic Issues 30 (2) Juin 96. pp. 399-407.
- une nouvelle conception du plein-emploi par Ler Delsen in *Economic*

and Democracy (SAGE, Londres) 18, 1997, pp. 119-135.

- *Une justice économique pour tous* : réforme de l'État providence pour le 21^{ème} siècle, par M. Murray, Armonk NY, ME Sharpe Publisher 1997 Paperback. (Très proche de la proposition de Revenu d'Existence).

- Les publications contre le Revenu de Base se répartissent entre :

- les moralistes qui craignent le parasitisme
- Les experts qui n'arrivent pas à le financer, en particulier F. Bourguignon et P.-A. Chiappori dans *Fiscalité et redistribution : plans pour une réforme*, Note de la Fondation Saint Simon n°88 3-4/97, qualifié par le BIEN de « l'étude la plus sérieuse sur l'impact fiscal de l'introduction d'un Revenu de Base à différents niveaux dans le contexte français ».
- Publications apportant des arguments :
 - sur l'interaction entre fiscalité - redistribution et chômage : Th. Piketty, Revue française d'économie, avril 97, pp. 157-201.
 - sur la justification éthique : M. Prats «*l'allocation universelle à l'épreuve de la théorie de la justice de Rawls*», Documents pour l'enseignement économique et social (déc. 96 pp. 71-110) (Centre de documentation pédagogique, 95580 Margency).
 - sur la corrélation niveau de chômage-valeur du revenu de base, (montrant un avantage pour une valeur faible) : Bruno Van der Linder, *Revenu de base dans une économie syndicalisée*, IRES, doc. de travail n° 9714, Université Catholique de Louvain, 1997.

Noter aussi que des débats sur le Revenu de Base se développent sur le WEB.

(Analyses de Philippe Riché)

Nouvelles de l'association

1 - Assemblée générale de l'AIRE

Le 21 janvier 1998 l'AIRE a tenu son assemblée générale annuelle dans les locaux de la Maison des Sciences de l'Homme, 54 bd Raspail à Paris 6^e.

À cette occasion, le président Yoland Bresson et les membres du Conseil ont établi le bilan d'activité de l'année écoulée. Rappelons les faits les plus marquants :

- Pour Y. Bresson : 3 interviews dans la presse dont une au Monde et une autre à Radio France International. Plusieurs déjeuners débats au Club des chefs d'Entreprises et de nombreuses interventions en réunions publiques. Sa participation au sein de l'Association Européenne pour une citoyenneté et une économie plurielle et sa contribution à l'ouvrage collectif de l'association publié chez Syros.
- Le manuscrit d'André Romieu «le bonheur économique » qui situe le revenu d'existence dans son contexte. Il devrait être publié sous peu.
- Les articles de Serge Dumartin dans la Croix, les ouvrages de Jean-Paul Maréchal «le rationnel et le raisonnable», de B. Jarrosson «*De la défaite du travail à la conquête du choix*», tous trois membres de l'AIRE.
- Les exposés de Ph. Riché et Serge Dumartin au sein des associations dans lesquelles ils militent.
- Les diverses interventions des membres du conseil auprès de journalistes et personnalités politiques.
- Le 7 décembre, à l'occasion de la réunion du Mouvement des Cadres Chrétiens d'Ile de France (MCC) à Rueil Malmaison, l'exposé de Serge Dumartin sur le revenu d'existence devant plus de 300 personnes.

Le dépliant publicitaire joint à la présente lettre a été distribué. Un groupe de travail s'est constitué pour débattre du R.E. Les participants ont été sensibles aux arguments présentés par les membres de l'association. Des échanges fructueux ont eu lieu autour du stand de notre association. De nouveaux contacts ont été noués.

Pour les mois à venir, il a été décidé de renforcer les liens avec les organisations luttant contre la misère et l'exclusion et d'organiser une séance publique sur le thème «liens entre revenu d'existence, emploi et activité».

Les prochaines réunions de travail de l'association auront lieu à la Maison des Sciences de l'homme 54 bd Raspail - 75007 Paris salle n° 214 ou 215, les 18 mars, 29 avril, 13 mai, 17 juin, de 14 h 30 à 17 h.

Mme MAJNONI D'INTIGNANO, professeur d'université et membre du conseil de politique économique auprès du gouvernement participera à notre réunion du 18 mars.

2- Notre action de diffusion porte ses fruits

Aujourd'hui des personnalités marquantes s'intéressent au versement d'une allocation inconditionnelle. Progressivement l'idée chemine.

Les débats sur les 35 heures, les manifestations des chômeurs ont donné lieu à de nombreux articles de presse, où pour la première fois en France l'idée du revenu d'existence était sérieusement prise en considération. On a noté entre autres :

- Le monde du 22/10/97, Bruno Jarrosson et Michel Zarka, pensent qu'il faut dissocier en partie travail et revenu en introduisant un revenu de base inconditionnel.
- Le Monde du 9/12/97, l'économiste Michel Aghietta se range à l'idée d'une allocation universelle versée à tous puisqu'il propose de remplacer les aides à l'emploi par une aide à l'individu.
- André Gorz, le Monde du 9 janvier 98 plaide pour un revenu de base garanti à tous.
- Libération du 14 janvier, André de Caste-malle défend l'idée d'un revenu universel.

Comme le rapporte le Nouvel Observateur du 15/21 janvier 98, p. 29, Edouard Balladur n'est pas hostile à une allocation inconditionnelle et la fait étudier par ses experts.

- Libération du 27/01/97, dossiers sur la société du chômage avec interviews de Yoland Bresson, Pierre Rosanvallon, J.-B. de Foucault, par Pascal Riché, débats...